Rubrique franchisés

Vous avez l’intention de reprendre une franchise alimentaire ? Aplsia vous informe sur toutes démarches à suivre, les écueils à éviter, les clauses du contrat de franchise et tous les éléments que le futur franchiseur doit vous transmettre dans le DIP (Document d’informations précontractuelles) avant de vous lancer.
Vous avez besoin de conseils ou d’un coup de pouce ? Nous sommes là pour vous ! Contactez-nous !

Découvrez nos articles :

- Les pièges à éviter avec la franchise 11/09/2019
- Futur Franchisé(e) : préparez vos entretiens avec les franchiseurs ! 28/01/2019
- 7 éléments indispensables pour un plan d'affaires 28/01/2019
- Quick Scan pour futurs franchisés 11/07/2017

Vos avantages Aplsia

Rencontres Aplsia

Lobbying

Formations

Newsletters

UCM Mouvement